



RAPPORT DE SUIVI DES CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LE PAFIO 2017-2018 ET LES MODIFICATIONS DES PLANS 2013-2018

Direction générale du secteur nord-ouest
Le 28 juillet 2017

Québec 

RAPPORT
DE SUIVI DES CONSULTATIONS PUBLIQUES
sur le PAFIO 2017-2018 et les modifications des plans 2013-2018

Produit le 28 juillet 2017

Réalisation

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction générale du secteur nord-ouest
1121, boulevard Industriel, C. P. 159
Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0
Téléphone : 819 755-4838
Télécopieur : 819 755-3541
Courriel : nord-du-quebec@mffp.gouv.qc.ca

Diffusion

Cette publication, conçue pour une impression recto verso, est accessible en ligne uniquement à l'adresse <http://mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation/pafi/index.jsp>.

© Gouvernement du Québec
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2015
ISBN 978-2-550-79194-2

Table des matières

1. Contexte	1
2. Objectifs de la consultation publique	2
3. Unités d'aménagement visées par la consultation publique	3
4. Déroulement de la consultation et principaux commentaires reçus	3
5. Conclusion	6

Liste des tableaux

Tableau 1 – Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires	4
Tableau 2 – Principaux commentaires reçus.....	5

Liste des annexes

Annexe 1 – Avis public.....	7
-----------------------------	---

1. Contexte

En vigueur depuis le 1^{er} avril 2013, la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF) (L.R.Q., c. A-18.1) accorde au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) la responsabilité de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré opérationnels et tactiques (PAFIO et PAFIT) et des plans d'aménagement spéciaux (PAS). Elle exige également que ces plans, dont l'élaboration s'appuie sur le principe de l'aménagement écosystémique, soient soumis à une consultation publique.

2. Objectifs de la consultation publique

La consultation publique sur le PAFIO s'est tenue du 26 juin au 21 juillet 2017. Durant cette période, la population a été invitée à émettre ses commentaires sur les plans des unités d'aménagement gérées par la Direction générale du secteur nord-ouest, soit les unités 026-61, 026-62, 026-63, 026-64, 026-65, 026-66, 086-64, 086-65, 086-66, 087-51, 087-62 et 087-63

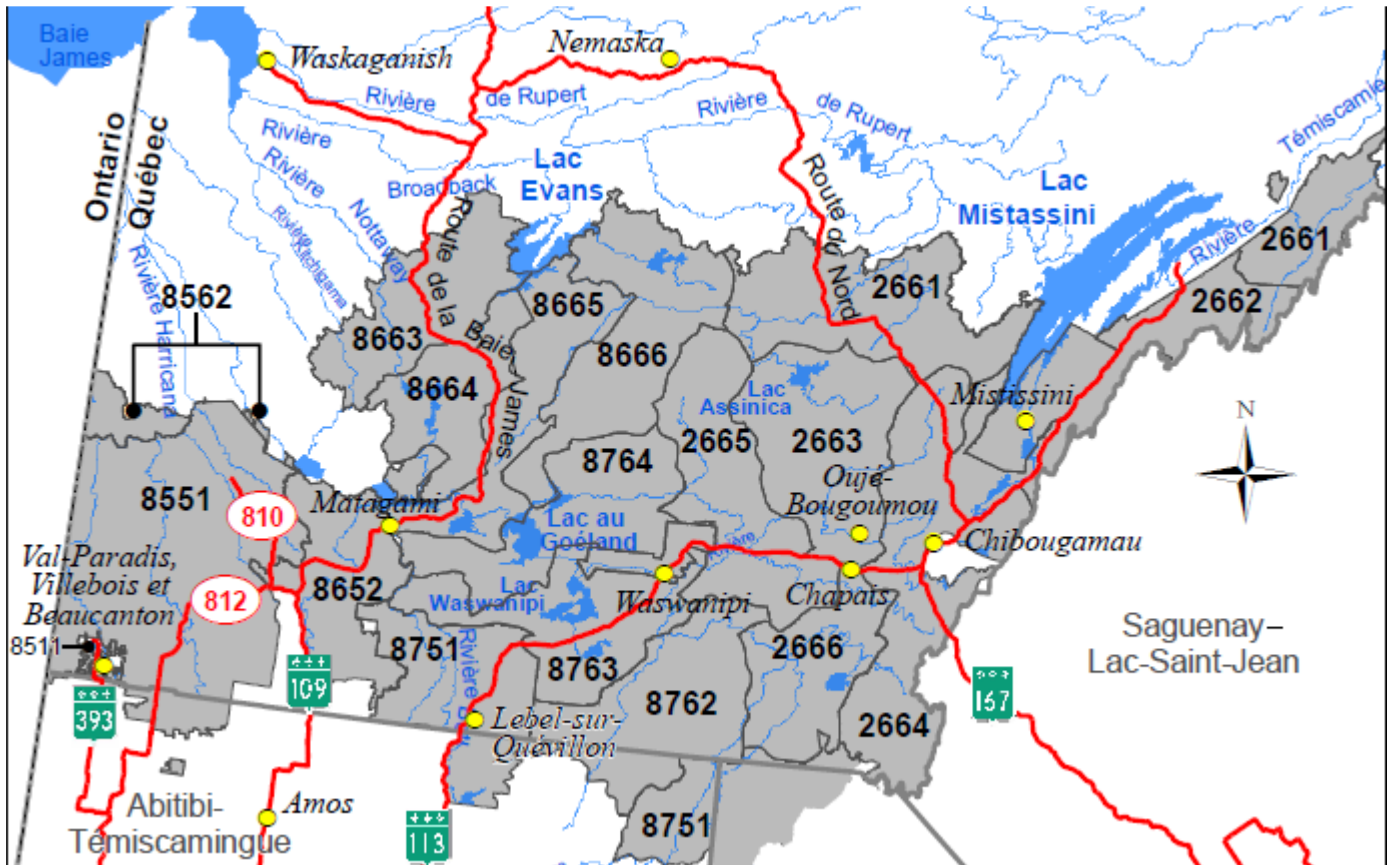
Les plans soumis à la consultation publique présentaient la planification opérationnelle de l'aménagement de la ressource forestière de la région. On y trouve plus spécifiquement les secteurs d'intervention potentiels modifiés ou ajoutés ainsi que la localisation potentielle des chemins et autres infrastructures à construire ou à améliorer.

La consultation publique sur les plans d'aménagement forestier vise à :

- favoriser une meilleure compréhension de la part de la population de la gestion de la forêt publique québécoise et, plus précisément, de la planification de l'aménagement forestier; permettre à la population de s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier proposés et d'y intégrer, lorsque c'est possible, les intérêts, les valeurs et les besoins exprimés;
- répondre au désir de la population d'être informée et écoutée et de voir ses intérêts, ses valeurs et ses besoins pris en compte dans les décisions relatives à l'aménagement forestier;
- concilier les intérêts diversifiés des nombreux utilisateurs des ressources et du territoire forestier;
- harmoniser l'aménagement forestier avec les valeurs et les besoins de la population;
- permettre au ministre de prendre la meilleure décision possible compte tenu des circonstances.

3. Unités d'aménagement visées par la consultation publique

La Direction générale du secteur nord-ouest est responsable de la planification forestière des unités d'aménagement illustrées ci-dessous.



4. Déroulement de la consultation et principaux commentaires reçus

La consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré (PAFIO) 2017-2018 et les modifications des plans 2013-2018 s'est déroulée du 26 juin au 21 juillet 2017.

Des lettres personnalisées ayant trait à la tenue de cette consultation ont été envoyées aux représentants des communautés autochtones concernées par la consultation.

Un avis public a été publié dans certains médias locaux et régionaux afin d'inviter la population à participer à la consultation. Un communiqué de presse a aussi été rédigé et mis sur le fil de presse. Des invitations ciblées ont également été envoyées à certaines personnes ayant démontré de l'intérêt à être informées des consultations, ainsi qu'à certaines associations et certains organismes locaux et régionaux.

Voici la liste des médias dans lesquels l’avis public (annexe 1) est paru avant la période de consultation :

Médias
La Sentinelle
The Nation
Le Citoyen Abitibi-Est et Ouest

4.1. Nombre d’organismes et de personnes ayant émis des commentaires

Dans le contexte de la consultation publique des PAFIO, les commentaires émis étaient faits au nom de divers organismes ou à titre personnel. Le **tableau 1** ci-dessous indique, pour l’unité d’aménagement visée par la consultation, le type et le nombre de répondants.

Tableau 1 – Nombre d’organismes et de personnes ayant émis des commentaires

Rencontres d’information			
Date	4 juillet 2017	5 juillet 2017	6 juillet 2017
Lieu	Matagami	Chibougamau	Lebel-sur-Quévillon
Nombre de participants	3	3	5
Nombre de personnes ayant consulté les plans dans les bureaux de la Direction générale du secteur nord-ouest			0

Nombre de personnes ou d’organismes ayant émis des commentaires		
Nombre de particuliers (à titre personnel)	Nombre d’organismes	Total
0	0	0

Tableau 2 – Principaux commentaires reçus

Commentaires	Unités d'aménagement	Modifications demandées	Suivi du Ministère
Aucun commentaire reçu			

5. Conclusion

Annuellement, des consultations publiques sur les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels sont organisées dans le but de recevoir les commentaires des organismes et des particuliers au cours de la période de validité des plans.

Pour visualiser la planification forestière opérationnelle, vous pouvez vous adresser à l'une de nos unités de gestion mentionnées ci-dessous.

Unité de gestion de Chibougamau

624, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1P1
Téléphone : 418 748-2647

Unité de gestion d'Harricana-Nord

1122, Route 111 Est
Amos (Québec) J9T 1N1
Téléphone : 819 444-5238

Unité de gestion de Quévillon

1121, boulevard Industriel, C. P. 159
Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0
Téléphone : 819 755-4838

Unité de gestion de Mont-Plamondon

645, 1^{re} Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 3P3
Téléphone : 819 339-7623

Annexe 1 – Avis public

Avis public

Consultation du public sur les activités forestières

Du **26 juin au 21 juillet 2017**, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) invite la population à s'exprimer sur les coupes de bois et autres activités forestières modifiées dans les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) du Nord-du-Québec 2017-2018 et sur les modifications des plans 2013-2018.

Au cours des prochaines années, différents travaux seront effectués en forêt. Les plans d'aménagement forestier intégré indiquent concrètement les secteurs où il pourrait y avoir de la coupe de bois, de la préparation de terrain, du reboisement, du débroussaillage, etc. De plus, pour accéder à ces chantiers potentiels, des chemins et autres infrastructures devront être construits ou améliorés : ceux-ci feront également l'objet de consultations. Ainsi, les professionnels du Ministère souhaitent connaître les préoccupations des utilisateurs de la forêt liées aux activités forestières planifiées.

Vous êtes donc invité à venir rencontrer les professionnels du Ministère afin de leur faire part de vos interrogations ou de vos préoccupations à l'une des séances d'information suivantes :

CALENDRIER DES RENCONTRES DE CONSULTATION		
UNITÉS D'AMÉNAGEMENT	DATE et HEURE	LIEU
8664, 8665, 8666	4 juillet 2017 de 12 h à 13h	Matagami : salon Xstrata de l'Hôtel-Motel Matagami (99, boulevard Matagami).
2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666	5 juillet 2017 dès 18 h 30	Chibougamau : salle de l'hôtel de ville (650, 3 ^e Rue).
8751*, 8762, 8763	6 juillet 2017 dès 18 h 30	Lebel-sur-Quévillon : salle n° 2 de l'hôtel de ville (500, place Quévillon).

* Cette unité d'aménagement (UA) est touchée par les plans d'aménagement forestier intégré 2013-2018 et les autres unités sont touchées par les plans d'aménagement forestier intégré 2017-2018.

Vous pouvez consulter les PAFIO durant toute la durée de la consultation et soumettre vos commentaires sur notre site Web au <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation-amenagement.jsp> ou dans les bureaux du Ministère durant les heures d'ouverture. Nous serons en mesure de répondre à vos interrogations et d'écouter vos préoccupations sur les chantiers potentiels qui ont été ciblés.

Unité de gestion de Chibougamau
624, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1P1
Téléphone : 418 748-2647
Télécopieur : 418 748-3359

Unité de gestion de l'Harricana-Nord
1122, route 111 Est
Amos (Québec) J9T 1N1
Téléphone : 819 444-5238
Télécopieur : 819 444-5837

Unité de gestion de Lebel-sur-Quévillon
1121, boul. Industriel, C. P. 159
Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0
Téléphone : 819 755-4838
Télécopieur : 819 755-3541

IMPORTANT : Pour être informé des prochaines consultations publiques du Ministère dans la région du Nord-du-Québec, faites-en la demande à christine.morin@mffp.gouv.qc.ca, en inscrivant *Demande d'inscription sur la liste de diffusion* dans l'objet de votre courriel.

Québec 

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 